

\*\*

L'exécution ne modifia que peu sensiblement les prévisions. Au toisé définitif, il se trouva que la société avait livré à la ville 770 m. 10<sup>d</sup>, de plus que le chiffre porté au traité. Au rebours, la ville se trouva avoir livré 60 m. 84<sup>d</sup>, de moins. Pour les 770 m. livrés en plus à la ville, celle-ci eut à payer une somme de 385 051 francs, et pour les 60 m. 84<sup>d</sup>, en moins livrés par elle, une somme de 30 418 francs.

Bref, le total des sommes payées en espèces par la ville à la société s'élève à 12 769 832 francs.

En bonne comptabilité, il faut ajouter à cette dépense en espèces la valeur des terrains abandonnés, qui formaient une surface de 2 066 mètres en y comprenant le terrain de la maison, numéro 12, de la rue Gentil.

Ces terrains, dans les sous-détails qui avaient servi de base au marché, avaient été estimés 350 francs le mètre, ce qui représente une valeur totale de 723 100 francs qui, ajoutés à la somme en espèces, forment un total de 13 492 932 francs.

La ville a donc payé de treize millions cinq cent mille francs en chiffres ronds, l'amélioration du percement de la rue Impériale, et elle a payé en réalité 413 francs 96 c., chaque mètre de terrain transformé en voie publique.

\*\*

On a beaucoup reproché à l'Empire et à M. Vaïsse les lourdes charges dont la transformation de la ville a grevé les finances, mais le temps, en éloignant les choses, nous permet de les voir plus dans leur ensemble et de les mieux juger. Nous devons reconnaître que, s'il a pu entrer dans l'esprit de M. Vaïsse des vues politiques étrangères à l'intérêt de la cité, si tout n'a pas été suffisamment discuté avant de s'engager, si trop de choses faites dans trop peu de temps ont amené des perturbations économiques, M. Vaïsse, au fond, nous a rendu un énorme service. Sans lui la vieille cité lyonnaise était perdue et la nouvelle ville, la véritable, se créait au-delà